



# CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL SENIOR 1 MESSIEURS

**SAMEDI 30 MARS 2024 au golf de ST SAMSON**

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

<b>Critères de participation</b>	Joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département <b>âgé de 50 ans (la veille de la compétition) à 59 ans</b> ;  Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.
<b>Organisation</b> <b>Formule de jeu</b>	<b>Stroke play / 18 trous classement en brut</b>  Première série, index jusqu'à 12,4  Deuxième série, index à partir de 12,5  En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou. Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS.  <b>Les départs : boules jaunes</b>  Ordre des départs : dans l'ordre décroissant des index. L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription.  <b>Voiturette interdite</b> sauf si Buggy Pass délivré par la FFGOLF
<b>Inscription</b> 	Les inscriptions et le paiement se font en ligne via <a href="#">Hello Asso</a> au plus tard le <b>SAMEDI 23 mars 2024 (voir QR code)</b>  <b>Nombre d'inscrits par compétition limité à 60.</b> Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index.  <b>Droits d'engagement : 24 Euros.</b>
<b>Qualification</b> <b>Championnat de Bretagne</b>	<b>Les 20 meilleurs scores Messieurs</b> seront qualifiés pour le Bretagne (Samedi 1er Juin Ploemeur Océan) :  N.B. Les places libérées par les qualifiés départementaux ne pouvant participer à l'épreuve régionale ne sont pas octroyées aux joueurs suivants du classement départemental mais aux joueurs s'étant inscrits en liste d'attente.
<b>Remise des prix</b>	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.